



SAINT ANTOINE DU ROCHER FLASH INFOS

N° 226 Mars - Avril 2021



Agenda

- ✓ Ouverture de la pêche
Plan d'eau La Grenouillère
Samedi 3 Avril à 7h
- ✓ Atelier
JARDIN AU NATUREL
Samedi 10 Avril
10h à 12h
- ✓ Cérémonie du 8 mai
sous réserve des règles
sanitaires du moment



Mairie

6 rue des Ecoles
37360 Saint-Antoine-du-Rocher
Tél 02 47 56 65 04

secretariat@saint-antoine-du-rocher.fr

Lundi & Jeudi :
8h30-12h et 14h-17h
Mardi-Mercredi-Vendredi :
8h30- 12h

Site internet :
www.saint-antoine-du-rocher.fr

Agence Postale

Tél : 02 47 56 61 00
Lundi-Mercredi-Jeudi :
13h30-17h30
Samedi : 9h-12h

MOT DU MAIRE

A toutes et à tous,

J'aurais souhaité être porteuse de messages plus positifs à travers ce 2^e Flash de l'année 2021, malheureusement l'actualité ne me laisse pas cette opportunité.

Nous sommes encore contraints d'observer des règles sanitaires strictes, tant à l'école, au sein des associations que dans notre quotidien (port du masque, couvre-feu...).

Devant les difficultés à se faire vacciner (complexité et absence de créneaux sur le site Doctolib), les membres du CCAS ont contacté la population rocantonienne âgée de plus de 75 ans afin de s'assurer qu'elle était bien vaccinée. Dans le cas contraire, les coordonnées des personnes concernées ont été transmises à la Communauté de Communes qui doit assurer le relais avec le Centre de Vaccination de Neuillé Pont Pierre.

A partir du samedi 27 mars, la vaccination est ouverte aux personnes de plus de 70 ans. Le CCAS procédera de la même manière que pour les plus de 75 ans.

Afin d'accélérer la campagne de vaccination et contribuer à l'atteinte des objectifs du Gouvernement (30 millions de personnes vaccinées d'ici mi-juin 2021), le Centre médical du SDIS de Neuillé-Pont-Pierre va augmenter ses capacités de vaccination et recherche des bénévoles pour accueillir les patients (pas besoin de formation particulière). Si vous êtes intéressés, contacter la Mairie qui transmettra à la Communauté de Communes.

Nous espérons vivement que tous ceux qui le souhaitent accèdent rapidement à cette vaccination.

Vous trouverez une nouvelle rubrique en page 4 : VOUS AVEZ LA PAROLE. Cette rubrique est née suite à quelques demandes en Mairie de pouvoir passer des messages sur ce support papier, notamment lorsque les demandeurs ne disposent pas de l'outil internet. La parution des annonces, en fonction de leur contenu, se fait sous le contrôle de la Commission Communication.

Dans l'attente de pouvoir se retrouver tous ensemble dans des conditions « normales »,

Prenez soin de vous,

Claude PAIN



SECURITE

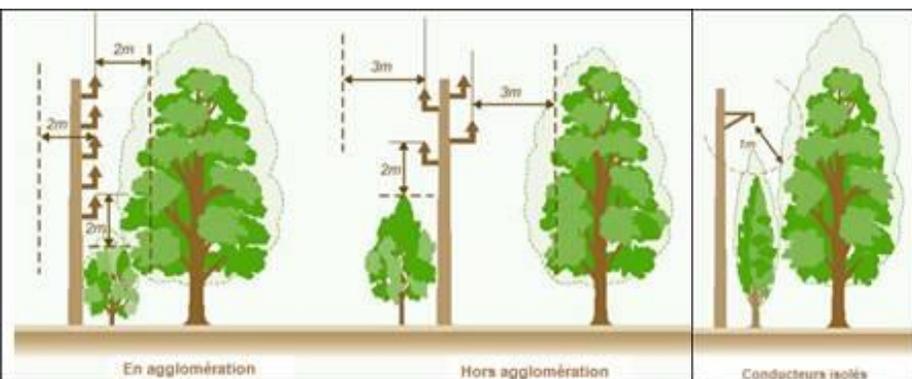
ELAGAGE PAR ENEDIS

La société ENEDIS va procéder à proximité des réseaux électriques Basse Tension 230/400V, dans les 6 mois à venir à compter de Mars 2021, à une opération d'élagage.

Pour garantir : d'une part, la **sécurité** des personnes et des biens contre les risques liés à la présence de végétation aux abords des réseaux électriques qu'elle exploite et, d'autre part, la **qualité** de la distribution de l'énergie électrique à ses clients.

• Rappel des distances minimales de recul de la végétation par rapport au réseau Basse Tension 230/400V (BT).

En aucun cas la végétation ne doit venir en surplomb du réseau :



ENEDIS ne communiquera pas individuellement auprès des riverains concernés.

L'entreprise RUAULT mandatée pour ces travaux doit prévenir la mairie du début de l'élagage, ainsi que les usagers en porte à porte. Il n'y aura pas d'action spécifique pour celles et ceux qui ont un terrain, mais qui n'habitent pas sur place.

Le traitement des branches coupées est le suivant :

▪ **1er cas** : la végétation est en domaine privé et le réseau est en domaine public.

▪ **2° cas** : la végétation est en domaine privé et le réseau est en domaine privé.

Action : les bois et branches coupés sont rangés en bordure de parcelle et laissés à disposition du propriétaire.

L'évacuation se fait uniquement sur demande du propriétaire avec accord d'Enedis.

▪ **3° cas** : la végétation est en domaine public.

Action : Les bois et branches coupés sont évacués systématiquement.

Pour toute réclamation, contacter la Mairie qui fera suivre au service concerné d'ENEDIS.

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Les différents courriers adressés en Décembre 2020 aux hautes instances concernées, et la rencontre en la Mairie de Saint Antoine le 15/01/21 avec Madame la Députée Sabine THILLAYE semblent prendre en compte nos attentes.

Le 8 mars 2021, la Municipalité a signé une convention avec Val de Loire Fibre pour l'installation d'un PM - Point de mutualisation, dispositif nécessaire à la progression de l'installation de la fibre sur notre territoire.

La pose de ce SRO (sous-répartiteur), prévue rue du Moulin à proximité du rond point de la Nicollerie, sera réalisée par le prestataire CIRCET fin Mars-début Avril.



SECURITE ROUTIERE

Afin d'améliorer la sécurité des piétons et de diminuer les excès de vitesse des automobilistes, la Municipalité a prévu d'engager divers aménagements de voirie pour un montant de 47 937 € (dont 30 000 € en attente de subvention) :

▪ **à l'entrée du parking de l'école** : création d'un passage piéton sur un plateau surélevé, associé à une campagne de sensibilisation sur le stationnement en marche arrière.

▪ **à l'entrée de la commune par la D428 - Rue de la Chabottière** : création d'une «zone 30», avec mise en place d'une écluse de rétrécissement et d'un plateau de ralentissement - avec passage piétons - dans la prolongation de la voie douce existante.

▪ **route de Cerelles** : création d'un passage piéton avec plateau surélevé pour raccorder les voies douces des lotissements du «Clos des Bonshommes 1» à celui des «Rocantonelles» en traversant la route de Cerelles au niveau du nouveau lotissement des «Rocantonelles».

Les comptes-rendus des Conseils municipaux, sont affichés en Mairie et sont disponibles sur le site internet communal.

TAXES DIVERSES

EAU - ASSAINISSEMENT

Pour équilibrer le budget Assainissement (pas d'augmentation enregistrée sur la consommation d'eau potable depuis Juillet 2015 et des frais supplémentaires engendrés par la COVID 19 - chaulage et analyses), diverses actions ont été délibérées en Conseil Municipal et sont appliquées depuis le 1er Janvier 2021 :

▪ un rattrapage auprès des abonnés qui sont raccordés, mais qui ne sont pas assujettis au paiement de la redevance assainissement (calculée sur la base de consommation d'eau potable)

▪ une augmentation tous les 6 mois de :
- **l'abonnement** (Part Fixe) : de 15,50€ HT à 20€ HT/facture
- la **taxe d'assainissement** (Part Variable): de 1.75€ à 1,881€/m3 (soit + 7,5%), calculée sur consommation d'eau potable.

Suite à plusieurs simulations, la répercussion moyenne est d'environ 10% sur la facture HT pour l'ensemble des abonnés.

Exemples pour une consommation de :

Consommation	Augmentation
80 m3	10 €/facture HT
100 m3	11 €/facture HT
120 m3	12.5 €/facture HT

▪ une évolution de la Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC), passant de 1500€ à 1800€, appliquée à tout permis de construire déposé à compter du 1er janvier 2021.

TAXE SUR FONCIER BATI

La révision de la base fiscale et de la valeur locative par la DGFIP - Direction générale des Finances publiques - impactera la taxe du Foncier Bâti (FB), ainsi que la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, calculée dorénavant sur cette nouvelle valeur locative.

Conseil Municipal des Enfants

Lors du dernier conseil d'école du 18 mars, les élèves ont transmis le résultat de leur réflexion sur le futur nom de l'école de Saint Antoine du Rocher. Les délégués seront invités à soumettre leurs propositions au Conseil Municipal des « Adultes » en Avril 2021. A l'issue du vote du Conseil, seront engagées :

- la réalisation de panneaux affichant le nom de l'école aux entrées de l'établissement
- la programmation de la célébration de la nouvelle dénomination de l'école.

Les délégués ont également réitéré leur demande pour un **Banc de l'Amitié** autour de l'Arbre central de l'école.

Cérémonie du 8 Mai

Si la situation sanitaire le permet, les classes seront conviées à participer à la commémoration du 8 mai. Pour cette cérémonie, les élèves ont pensé à :

- Lire les noms des soldats rocantonniens morts pour la France.
- Lire le poème « Liberté » que les CM2 ont travaillé en classe.
- Chanter la Marseillaise.

Inscription à l'école - Rentrée scolaire 2021-2022

Les familles souhaitant inscrire leur enfant en PS (né en 2018) et les élèves susceptibles d'intégrer l'école primaire (nouveaux arrivants sur la commune) sont invitées à contacter la Directrice de l'école au 02.47.56.73.12 ou par Email : ec-saint-antoine-du-rocher@ac-orleans-tours.fr

PATRIMOINE – BIEN VIVRE

Le 27 février 2021, la Municipalité a eu le plaisir de remercier les « mains vertes » de Saint Antoine. Suite à la visite au sein du village en Septembre 2020, le jury des **MAISONS FLEURIES**, composé de la Commission Patrimoine-Bien Vivre et de Jérôme Bloudeau – agent communal spécialisé en horticulture - a déterminé, selon des critères précis, les lauréats de l'année :

1^{er} prix : Mr et Mme JEAN PINON

2^{ème} prix : Mr et Mme RENOUE

3^{ème} prix : Mr et Mme JAIGU

Prix spécial « Sans Jardin »: Mme Odile ROY et Mme Patricia DAVID



Le contexte actuel n'a malheureusement pas permis de rassembler tous les lauréats en même temps mais tous ont été sincèrement remerciés par divers lots leur permettant de poursuivre leur belle action et contribution au fleurissement de la commune, labellisée Villes et Villages Fleuris avec 2 Fleurs à son actif.

ENVIRONNEMENT

■ RECYCLAGE

Plusieurs points de recyclage en Mairie :

- Bornes pour les masques à usage unique : **1 masque met 450 ans à disparaître dans la nature...**
- Piles usagées
- Petits bouchons en plastique



■ UNE 2EME VIE POUR LES LIVRES & LES VETEMENTS-CHAUSSURES

☞ Une Boîte Livr'Libre, mise à disposition par Touraine Propre, a été installée Rue du Bondonneau, près de la Halle. Celle-ci a été très vite remplie... Malgré les restrictions sanitaires, la Municipalité laisse cette Boîte ouverte à tous. Nous comptons sur vous pour y déposer des ouvrages propres (nettoyage avant dépôt) et lisibles par tous. La Commission Culture passera périodiquement vérifier la qualité des livres déposés.



☞ Une borne textile "Le Relais" a été installée fin Janvier rue du moulin près du Centre technique. Des bornes similaires sont également disponibles au Centre tri tout de la Communauté de Communes, Plus d'infos sur notre site internet, rubrique Actualités :

<https://www.saint-antoine-du-rocher.fr/news/159/76/Borne-Textile>



NON à la publicité et aux journaux d'annonces



■ STOP PUB

Pour réduire le gaspillage des prospectus, des autocollants STOP PUB à coller sur votre boîte à lettres sont disponibles à la Poste de votre Mairie.

La Commission Patrimoine-Bien Vivre souhaite lancer avant l'été 2021, un véritable concours avec une inscription préalable afin d'inciter d'autres personnes à participer à l'embellissement du patrimoine rocantonien, dont les Jardins Potagers au centre du Bourg qui font la renommée du Village, plusieurs fois mis en lumière dans le journal de JP Pernaut. Le règlement du concours « Jardins et Maisons Fleuris » sera bientôt disponible en Mairie et sur le site internet :

www.saint-antoine-du-rocher.fr

Nous comptons sur vous pour entretenir le Patrimoine et le Bien Vivre à Saint Antoine.

AMENAGEMENTS

■ ■ ■ Extension du Parc Barillet-Deschamps (vue de la rue de la Serinière) suite et fin du projet démarré en 2018. ↓



■ ■ ■ Démarrage du lotissement «Le Clos des Bonshommes 2». 35 lots pour maisons individuelles et 1 lot pour 10 logements sociaux. ↓



■ ■ ■ Reprise des travaux en Avril au Parc de Loisirs de la Grenouillère.

Suite à l'opération d'élagage réalisée par la SNCF et les dégradations subies par la clôture séparant la voie ferrée du plan d'eau, l'ONF – Office National des Forêts – sous traitant de la SNCF remplacera 200 ml de grillage.

La SNCF fournira de son côté à la Municipalité 360 ml de grillage et poteaux associés.

Nouveau

VOUS AVEZ LA PAROLE

Mme Raymonde PANIER recherche des informations, des photos d'école... sur sa grand-mère Henriette NATIEL qui a travaillé au bar, épouse de Henri MORILLON, natif de Saint Antoine.

Vous pouvez la contacter directement via son adresse mail :

raymonde.panier@sfr.fr

INFOS COMMUNAUTAIRES

Consulter le site : <https://www.gatine-racan.fr>

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Membres des Associations Sportives et Culturelles rocantoniennes

Les protocoles sanitaires évoluant de jour en jour, merci de contacter directement votre association pour connaître les conditions pratiques des activités sportives et culturelles.

La Commission Associations, Sports et Cohésion Sociale

FOOTBALL CLUB
La Membrolle - Mettray

Le football se conjugue aussi au féminin

PORTES OUVERTES
football féminin

Tu as entre 7 et 14 ans, rejoins nous.

Des éducateurs seront là pour t'accueillir.

Rendez-vous
Les Samedis : 10 - 17 - 24 Avril 2021
De 14h00 à 15h30
au Stade de la Vallée à Mettray

CONTACT : Jean-Michel Tél 06 19 98 00 62

ASSOCIATION SPORTIVE LE GOLF D'ARDREE

Changez d'air

Du 26 MARS AU 09 MAI
INITIATIONS GRATUITES
ouvertes à tous

INSCRIVEZ-VOUS sur bluegreen.fr

ASSOCIATION LES AMIS DE LA GRENOUILLERE

Ouverture du plan d'eau : **Samedi 3 avril à 7H**

Avec respect des gestes barrières et une distance de 3 m entre pêcheurs.

30 kg de truites seront mises avec un quota de 4 truites par pêcheur.

Contact : Claude ROUMEAS - 06 80 11 71 14

Facebook : @lesamisgrenouillere



ASSOCIATION COULEURS SAUVAGES

En association avec la Communauté de communes, l'Association Couleurs Sauvages organise un **Défi Alimentation** sur le territoire, pour une alimentation plus respectueuse, sans augmenter votre budget.

La municipalité de Saint Antoine soutient ce projet en permettant un

ATELIER JARDIN NATUREL
le 10 AVRIL 2021 de 10h à 12h

Au cœur des Jardins Potagers situés en Centre bourg.

Pour toute informations et inscriptions, contacter :

Anais Moreau au 09.81.33.98.17 - anais@couleurs-sauvages.com

En savoir plus : www.grainecentre.org/defi-alimentation

